

Et maintenant, en marche vers les municipales

Le second tour des législatives permet de « tester » le poids des formations politiques dans le département. Car désormais, chacun a le regard tourné vers le scrutin local de 2020

L'échec de La République en marche (REM) dans la 1^{ère} et la 3^e circonscriptions du Var a de quoi soulever des interrogations bien légitimes pour le mouvement d'Emmanuel Macron, déjà enclin à travailler le prochain échiquier... municipal. En effet, avant même le résultat du second tour, c'est bien l'échéance 2020 que tout le monde (ou presque) a en tête. Trois ans, ça passe – très – vite et il faudra du temps pour préparer les prochains candidats face aux partis plus aguerris aux combats politiques et surtout face à l'abstention. Désormais pour En Marche!, l'objectif est bien de gagner les collectivités locales. Les comités départementaux, d'ailleurs, sont appelés à se mettre en ordre de marche en ce sens.

Il faudra sans doute jouer de la loi sur « la confiance dans la vie démocratique », autrement dit loi de moralisation de la vie publique. Qui prévoirait, entre autre, de limiter à trois le nombre de mandats consécutifs pour les élus. Loi rétroactive ou pas ? Là est la question.

Hégémonie LR à rude épreuve

Dans l'agglomération toulonnaise, de nombreux maires affichent plus de quinze ans d'un même mandat local : Hubert Falco à Toulon, Christiane Hummel à La Valette, Robert Beneventi à Ollioules, Jean-Sébastien Vialatte à Six-Fours pour n'en citer que quelques-unes.

Aussi, de Cécile Muschotti à qui certains prêtent des velléités municipales dans la couronne toulonnaise, à Valentin Giès, l'ex-PS devenu marcheur et qui rêverait, dit-on, d'accrocher Toulon comme première marche de son palmarès politique, aux jeunes lousps qui pourraient d'ici deux ans, émerger des comités En Marche!, les enjeux sont majeurs pour les différents camps politiques du département. Y compris au Front national (*lire en pages suivantes*).

L'enjeu est plus lourd de conséquences encore pour Les Républicains (LR), dont l'hégémonie dans le département a été mise à rude

épreuve.

De sept députés sortants depuis 2002 (huit depuis 2012 et le redécoupage des circonscriptions), LR se retrouve minoritaire en ayant sauvé les 1^{re} et 3^e circonscriptions.

Tout à jouer en 2020

En pleine déconfiture nationale, LR entend, comme tous les partis, s'appuyer sur les élections intermédiaires pour rebondir. En effet, depuis l'adéquation du calendrier présidentiel au calendrier parlementaire, les élections intermédiaires ont valeur de sanction du bilan gouvernemental. En attestent les municipales 2014 et plus encore, les régionales de fin 2015. Pour LR, en-

core bien implanté dans la région si l'on s'en réfère aux rapports de force dans les conseils départementaux et au conseil régional, il y a donc tout à jouer en 2020. À cela, il faut bien ajouter le fait que la greffe REM n'a pas encore prise... Le taux record de l'abstention (près de 60 % dans le Var, soit 3 points de plus que la moyenne nationale) en témoigne: si le gouvernement d'Edouard Philippe n'atteint pas ses objectifs avec l'aval de l'opinion publique, la marche pourrait bien être stoppée net lors des prochaines échéances électorales.

Dans six circonscriptions sur huit, les candidats REM doivent certainement leur

nouveau mandat de député grâce au Front républicain. À l'exception du Luc, les villes de plus de 10 000 habitants ont toutes placé le candidat REM en tête devant le candidat frontiste... Toutes sauf là où LR était en lice. Toulon, La Crau, La Garde, ont permis aux candidats LR de rattraper leur retard. Au premier tour en effet, avec une participation plus importante, ces mêmes communes avaient placé les candidats REM en tête. Pour les partis de droite comme de gauche et des extrêmes, il faut désormais mettre à profit les deux ans qui viennent pour convaincre les élus de retrouver le chemin des urnes. **K. M. kmichel@nicematin.fr**



Opposés à six candidats frontistes, les nouveaux députés REM et MoDem doivent sans doute leur mandat au front républicain. (Photo Valérie Le Parc)